



FICHE
CEE



BAR-TH-137

RACCORDEMENT D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL À UN RÉSEAU DE CHALEUR

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Bâtiment résidentiel existant ≥ 2 ans à la date d'engagement de l'opération
- Respect de la durée de vie conventionnelle de la FOST : 30 ans
- Bâtiment jamais raccordé à un réseau de chaleur dans un délai ≤ 5 ans à la date d'engagement l'opération **OU** le cas échéant le ou les raccordements précédents n'ont pas fait l'objet d'une demande CEE
- Preuve de réalisation = contrat de fourniture de chaleur entre le bénéficiaire et le gestionnaire du réseau de chaleur
- Date d'achèvement de l'opération = date de prise d'effet du contrat de fourniture de chaleur **OU** Date de première livraison de chaleur mentionnée dans le contrat

COUP DE POUCE CHAUFFAGE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS COLLECTIFS ET TERTIAIRES :

- Bâtiment résidentiel collectif
- Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau > 50%
- Dépose et remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant au gaz, au fioul ou charbon, hors condensation
- Mention de la prime Coup de Pouce sur le document prouvant le Rôle Actif et Incitatif (RAI)

COUP DE POUCE CHAUFFAGE :

- Maison individuelle
- Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau > 50%
- Dépose et remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant au gaz, au fioul ou charbon, hors condensation
- Mention de la prime Coup de Pouce sur le document prouvant le Rôle Actif et Incitatif (RAI)

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Aucun justificatif nécessaire sauf :

Si COUP DE POUCE CHAUFFAGE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS COLLECTIFS ET TERTIAIRES :

- Justificatif du taux d'EnR&R du réseau de chaleur
- En fonction des cas : document technique de la chaudière non performante déposée





BAR-TH-137

RACCORDEMENT D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL À UN RÉSEAU DE CHALEUR

MENTIONS OBLIGATOIRES

DEVIS TOUTES FOST

- 'DEVIS' + Référence du devis (surtout lorsque le devis comporte une note de dimensionnement)
- Date d'édition du devis
- Raison sociale + SIRET + adresse du professionnel
- Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- Adresse des travaux si différente (non obligatoire sur le devis, mais fortement conseillée)
- Liste complète des travaux faisant l'objet de la demande de prime CEE
- Pagination complète et cohérente
- Rôle Actif et Incitatif de Sonergia :
 - SI PRÉSENCE** du Rôle Actif et Incitatif (RAI) de Sonergia sur le devis, noter la mention ci-dessous sur celui-ci : « Possible Eco-Prime Sonergia (Partenaire CEE - SIREN n°518685516) au titre des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) : ___ € (sous réserve de respect des critères d'éligibilité). Ce montant est susceptible de varier en fonction des travaux effectivement réalisés et du volume des CEE attribués à l'opération. Le client accepte que Sonergia, ou tout intervenant mandaté par Sonergia ou agissant au nom du Ministère en charge de l'énergie, réalise ou fasse réaliser des contrôles téléphoniques ou sur place afin de vérifier la réalité des travaux »
- Si déduction de la prime CEE sur le devis celle-ci doit apparaître et être déduite du TTC

PARTIE ENGAGEMENT DU CLIENT :

- Nom
- Prénom
- Fonction
- 2 types de signatures admises :
 - date + signature manuscrite
 - OU**
 - date + signature électronique qualifiée

Les détails du signataire doivent apparaître, ainsi que sur tous les documents signés par un bénéficiaire Personne Morale depuis le 01/07/2019.

Nous vous conseillons de rajouter ces champs sur vos modèles de devis afin d'éviter tout oubli.

FACTURE TOUTES FOST

- Date d'édition de la facture
- Date de fin de chantier (obligatoire si l'AH est signée avant la date de facturation)
- Raison sociale + SIRET + adresse du professionnel et du sous-traitant qui fait les travaux le cas échéant
- Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- Adresse des travaux si différente
- 'FACTURE' + Référence de la facture
- ▲** Si la facture mentionne un numéro de devis il doit correspondre au devis transmis dans le dossier.
- Liste complète des travaux faisant l'objet de la demande de prime CEE + mentions obligatoires
- Pagination complète et cohérente
- Montant HT
- Taux TVA
- Montant TTC
- Si acompte : Montant acompte + date de versement
- Rôle Actif et Incitatif de Sonergia :
 - SI PRÉSENCE** du Rôle Actif et Incitatif (RAI) de Sonergia sur le devis, faire apparaître les éléments suivants sur la facture : « SONERGIA (Partenaire CEE - SIREN n°518685516) »
- Si déduction de la prime CEE sur la facture celle-ci doit apparaître et être déduite du TTC

SPÉCIFIQUE BAR-TH-137

- Extraits d'intérêt du contrat de fourniture de chaleur avec notamment :
 - Désignation / Adresse / Nombre de logements desservis par le réseau de chaleur lors du raccordement
 - Date de prise d'effet du contrat OU date de première livraison de chaleur :
 - Parties signataires avec : Nom ou Raison Sociale / Adresse / Représentants / Signatures [Pour les personnes morales, les nom, prénom et fonction des signataires doivent être renseignés]
 - Date de signature du contrat

SI COUP DE POUCE CHAUFFAGE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS COLLECTIFS ET TERTIAIRES OU CHAUFFAGE :

- Dépose de l'ancien équipement de chauffage fonctionnant au [préciser si gaz, fioul ou charbon], hors condensation.

À défaut :

- Marque et référence de l'équipement de chauffage déposé + document technique issu du fabricant